

Avranches, le 18/09/2026

M. et Mme Fourcade

3472 et 3490, Route de Lonlay – La Haute-Chapelle
61700 – DOMFRONT EN POIRAIE

**RESTAURATION DES MENUISERIES DU CORPS DE LOGIS
DU MANOIR DE LA CHASLERIE (TRANCHE A & B)**

61700 – DOMFRONT EN POIRAIE



**COMPTE RENDU
DE LA REUNION de CHANTIER
Du 16/09/2026**

INTERVENANTS	TEL / PORT	PRES.	ABS.	EFF.	Proch.R V
MAITRISE D'OUVRAGE					
M. et Mme Fourcade 3490, Route de Lonlay La Haute-Chapelle 61700 – DOMFRONT EN POIRAIE <u>penadomf@msn.com</u>		X		2	X
M. Jacques Brochard représentant la SVAADÉ		X		1	invité
MAITRISE D'ŒUVRE					
Atelier PAQUIN architecte D.P.L.G. DSA architecture & patrimoine 2, rue du Collège 50300 Avranches <u>arnaudpaquin.architecte@gmail.com</u>	02 50 26 01 32 06 08 99 59 11	X		1	X
C.S.T. (Contrôle Scientifique et Technique)					
<u>Référent DRAC</u> : M. Jérôme Berger. Technicien des bâtiments de France Conservation régionale des monuments historiques Direction régionale des affaires culturelles de Normandie 13 bis rue st Ouen 14052 Caen cedex4 <u>jerome.berger@culture.gouv.fr</u>	02 31 38 39 06 06 81 82 54 59				invité

ENTREPRISES	TEL / PORT	PRES.	ABS.	EFF.	Proch.R V
LOT 01 – MACONNERIE Entreprise EREMIA IGOR Représentée par M. Eremia Igor 24, Rue du Souvenir 53000 LAVAL eremiaigor@yahoo.col	06.59.32.72.06		Exc.		X
LOT 02 – CHARPENTE Entreprise S. POTIN CHARPENTE 4 Lot le Champ du Logis 61700 CHAMPSECRET potin.charpentier@gmail.com	07.85.94.16.05				
LOT 02 Bis – FERRONNERIE Entreprise NORTHMANN FORGE Représentée par M. Duclos 61700 DOMFRONT-EN-POIRAIE northmanforge@gmail.com	06.29.24.42.57				
LOT 03 – MENUISERIES Entreprise ETS. LEBOISNE Représentée par ZA L'Auberge Neuve 50600 VIREY leboisne0564@orange.fr	02.33.49.02.44	X		1	X
LOT 03Bis – FERRONNERIE Entreprise FER ART FORGE Représentée par M. Alexandre GURY La Fortinière – 14380 SAINT-AUBIN-DES-BOIS agury@hotmail.fr	06 26 97 28 78	X		1	X
LOT 04 – PEINTURE Entreprise EMMANUEL LESCUYER Le Tertre – 35560 NOYAL SOUS BAZOUGES Emmanuel.lescuyer@orange.fr	02 23 16 14 47 06 63 61 35 86		Exc.		X

M. Jérôme Berger, de la DRAC est venu visiter le chantier ce 24/07/2025.

LE CHANTIER

Organisation du chantier :

- ↳ Démarrage du chantier le **16/04/2025 (semaine 16)**
- ↳ Fournir les fiches techniques et PV des matériaux neuf à l'architecte et au maître d'ouvrage pour avis avant commande.
- ↳ Le choix des matériaux est à soumettre au visa de la Maîtrise d'œuvre avant toute commande (fiches techniques + échantillons).
- ↳ Tout besoin de documents est à demander à l'architecte.
- ↳ Les consommations d'eau et d'électricité sont à la charge du maître d'ouvrage

► **Déchets de chantier : l'entreprise est tenue d'évacuer ses gravats au fur et à mesure des interventions.**

**TOUTES
LES
ENTREPRISES**

Documents administratifs

- ↳ **Rappel**
 - Avant le démarrage de travaux les entreprises devaient avoir transmis les administratifs demandés, à savoir :
 - Extrait KBIS
 - Certificat URSSAF
 - Attestation d'assurance multi-garanties entreprise de construction (remise en main propre au maître d'ouvrage avec l'OS).

**TOUTES
LES
ENTREPRISES**

Architecte

- ↳ Convocation des entreprises aux réunions de chantier

**ATELIER
PAQUIN**

POINT PLANNING

L'objectif demeure une réception générale des travaux à la mi-novembre 2026. Afin de respecter cette échéance, l'ensemble des plans et dispositions restant à arrêter devront être validés dans des délais compatibles avec la fabrication et la pose des derniers ouvrages.

Le dessin définitif de la porte principale du logis, comprenant la composition de la porte, son imposte, les balustres et les deux éléments sculptés, devra être validé pour la fin du mois de septembre 2026. L'entreprise Leboisne devra par ailleurs procéder à la fabrication, au ferrage, au réglage et à la pose des volets du grand salon pour le 7 octobre 2026.

DÉROULEMENT GÉNÉRAL DE LA RÉUNION

La réunion s'est déroulée en présence de M. et Mme Fourcade, de M. Brochard, de l'architecte et des entreprises concernées par les opérations de menuiserie et de ferronnerie.

Une revue systématique des menuiseries déjà posées a tout d'abord été effectuée. Chaque fenêtre a été contrôlée afin de vérifier son fonctionnement général et celui de ses organes de fermeture : crémones traditionnelles à verrou pour les ouvrages de la tranche A et crémones à levier pour les ouvrages de la tranche B. Des réglages ont été effectués au cours de la réunion lorsque cela était possible ; d'autres restent programmés, notamment sur certaines menuiseries de la tranche A dont la manœuvre demeure difficile.

Plusieurs fenêtres de la tranche B, notamment celles situées au premier étage et dans la cage d'escalier, n'avaient pas encore fait l'objet de leur réglage définitif par l'entreprise Leboisne. Ces réglages devront être réalisés dans les prochains jours.

La porte nord a ensuite fait l'objet d'un contrôle complet de fonctionnement en présence de MM. Gury et Leboisne. Plusieurs réglages ont été réalisés sur place, notamment concernant le verrou et sa commande depuis l'extérieur. L'intervention effectuée au cours du rendez-vous a permis d'obtenir un fonctionnement satisfaisant ; M. Fourcade a approuvé les modifications et réglages réalisés.

La réunion s'est achevée dans la cour par l'examen du gabarit grandeur nature de la future porte principale. Cette présentation à l'échelle 1 a conduit à demander plusieurs ajustements portant principalement sur la forme des balustres et les proportions de la partie haute de la porte.

1. TRANCHE A

1.1 Porte nord de l'aile nord du logis - Fonctionnement général et réglages

La porte nord de l'aile nord du logis présente une bonne qualité générale de fabrication et d'exécution, mais plusieurs observations avaient été formulées lors des précédentes réunions quant à son fonctionnement et à ses réglages. Lors de la réunion du 16 septembre 2026, un examen détaillé de la porte a été réalisé en présence de l'entreprise Leboisne et de M. Alexandre Gury, ferronnier.

Plusieurs réglages ont été effectués directement sur place, notamment sur les dispositifs de fermeture et de verrouillage. Ces interventions ont permis d'améliorer sensiblement le fonctionnement général de l'ouvrage. Les réglages réalisés lors de la réunion ont donné satisfaction et ont été validés par M. Fourcade. Le fonctionnement de la porte est désormais considéré comme satisfaisant, sous réserve des derniers travaux de finition et de calfeutrement restant à réaliser.



Porte nord - vue intérieure générale après réglages.



Penture et clouage traditionnel après reprise.



Vue d'ensemble du revers de la porte et des ferrures.



Intervention et réglage réalisés au cours de la réunion.

1.2 Calfeutrement périphérique du bâti de la porte nord

Des ajustements ont été réalisés au droit du bâti de la porte nord afin de préparer le calfeutrement définitif. Il reste toutefois à Igor Eremia, maçon, à reprendre et compléter soigneusement le calfeutrement périphérique entre la maçonnerie ancienne et le montant en chêne du bâti.

Le mortier devra être parfaitement bourré dans l'ensemble des vides afin d'assurer une continuité complète entre la pierre et le bois, sans laisser de cavités résiduelles. Il sera constitué d'un mortier de chaux adjuvanté au latex et renforcé de filasse, de manière à améliorer l'adhérence, la souplesse et la cohésion du calfeutrement dans les joints de forte épaisseur, tout en limitant les risques de fissuration.

1.3 Clous traversants des pentures

Les clous traversants restant à reprendre ont été traités au cours de la réunion. Les extrémités des clous ont été repliées suivant le principe traditionnel en crochet, puis rabattues afin d'assurer leur maintien mécanique

dans le bois. Cette intervention permet de conserver le principe structurel de fixation des pentures tout en évitant tout desserrage progressif des clous.

Le travail réalisé est jugé conforme au principe demandé par l'architecte. Le Nota Bene figurant dans le précédent compte rendu, indiquant que les clous pouvaient rester provisoirement repliés en L, est désormais sans objet et est supprimé.

1.4 Fixation des pattes-fiches

Il est rappelé que les vis modernes à empreinte étoilée utilisées initialement pour certaines fixations des pattes-fiches devaient être remplacées par des clous forgés, conformément au parti général retenu pour les ferronneries de la porte. Cette intervention a été réalisée pour l'essentiel. Il conviendra simplement de vérifier lors de la réception qu'aucune fixation moderne résiduelle ne subsiste sur l'ouvrage.

1.5 Judas - Cadre vitré amovible

Le principe du judas est confirmé et demeure validé. Le dispositif de fixation du cadre vitré intérieur a été modifié conformément à la demande formulée lors de la précédente réunion. Le cadre vitré est désormais maintenu au moyen de deux petits loquets à pivot, permettant sa dépose simple et rapide.

Le vitrage restant solidaire de son cadre bois, il est ainsi possible de déposer l'ensemble sans intervenir directement sur le verre. Cette disposition permettra d'assurer facilement l'entretien et le nettoyage derrière la grille du judas. Le système présenté lors de la réunion est jugé satisfaisant.



Judas - cadre intérieur et loquets à pivot.



Judas - cadre vitré en place.



Judas - cadre vitré déposé pour accès à la grille.



Détail des reprises sur la porte nord.

1.6 Réglage de la plinthe automatique

La plinthe automatique avait fait l'objet d'une demande de réglage afin d'assurer son bon appui sur le seuil lorsque la porte est fermée et d'éviter tout frottement lors de son ouverture. Le réglage semble désormais avoir été effectué. Son bon fonctionnement sera néanmoins vérifié une dernière fois lors des opérations préalables à la réception.

1.7 Dispositif anti-dégondage

Aucune nouvelle observation particulière n'est formulée concernant le dispositif anti-dégondage. Le principe précédemment validé demeure inchangé. La porte ne peut être dégondée qu'en position ouverte, le dispositif de sécurité empêchant sa dépose lorsque celle-ci est fermée.

1.8 Réglage du verrou inférieur - Modification du principe de réception

Le dispositif de verrouillage inférieur a de nouveau été examiné au cours de la réunion. Il est finalement décidé de supprimer les cales précédemment mises en place et de modifier le principe de réception du verrou.

Le verrou viendra désormais pénétrer directement dans un percement réalisé dans la feuillure du bâti. Ce percement recevra un profil métallique en U, implanté dans l'épaisseur de la feuillure et positionné exactement en face du verrou. Une platine métallique de fermeture sera ensuite posée côté intérieur afin de refermer le U et d'assurer la continuité visuelle et fonctionnelle de la feuillure en bois.

1.9 Sens de pose et reprise des clous des pentures

Les extrémités des clous précédemment saillantes côté intérieur ont été arasées et reprises par l'entreprise Leboisne. L'objectif était de corriger l'aspect des pointes coniques visibles tout en conservant les clous en place afin de ne pas affaiblir la cohérence structurelle de la porte. Le résultat obtenu est désormais jugé satisfaisant et l'architecte valide la nouvelle disposition.

1.10 Plancher provisoire du local de chaufferie

La repose du plancher provisoire du petit local de chaufferie situé derrière la porte nord a bien été réalisée à la suite de la réunion du mois de juillet. Le plancher provisoire est désormais en place. Ce point peut donc être considéré comme soldé.

1.11 Pose des châssis de meurtrières

L'ensemble des châssis de meurtrières de la tranche A a désormais été posé. La qualité générale de la pose est jugée satisfaisante. Plusieurs châssis ont été examinés au cours de la réunion.

Il est toutefois constaté que certains d'entre eux nécessitent encore des réglages en hauteur. Compte tenu du glacié très prononcé de certaines fenêtres de tir, certains ouvrants viennent buter sur la maçonnerie lors de leur manœuvre. Il est donc demandé de remonter les châssis au maximum sous le linteau, dans la limite des possibilités offertes par la baie, afin de dégager suffisamment l'ouvrant et de permettre son fonctionnement normal.

Les joints périphériques des petits châssis métalliques ont par ailleurs été retirés afin d'améliorer leur manœuvrabilité et de conserver volontairement un léger filet d'air entrant par ces ouvertures. Cette disposition est retenue.

Il reste enfin à réaliser les calfeutrements périphériques par Igor Eremia, au mortier de chaux adjuvanté au latex et renforcé de filasse.



Châssis de meurtrière posé dans une baie profonde.



Détail d'un châssis métallique de meurtrière.



Vue d'un châssis avec glacié très prononcé.



Détail de quincaillerie d'un châssis métallique.

1.12 Travaux restant à réaliser avant réception de la tranche A

Il est rappelé à Igor Eremia que plusieurs interventions demeurent à achever avant la réception de la tranche A. La reprise à la résine de l'appui de la fenêtre Est, déjà mentionnée dans les précédents comptes rendus, n'a pas pu être constatée de manière certaine lors de la présente réunion. Ce point reste donc à vérifier et à valider.

Il conviendra également de reprendre les différents calfeutrements restant incomplets ou présentant des défauts ponctuels, notamment au droit de la porte nord, autour des châssis de meurtrières et plus généralement autour des menuiseries de la tranche A lorsque des vides ou défauts de finition subsistent.

1.13 Constitution des DOE

La constitution des Dossiers des Ouvrages Exécutés est en cours de compilation par l'architecte. L'entreprise Leboisne a déjà remis une note relative à la fabrication et à la pose de la porte nord, venant compléter la note précédemment établie concernant les fenêtres réalisées dans le cadre de la tranche A.

Il reste désormais à compléter ces éléments par une note spécifique concernant les menuiseries réalisées dans le cadre de la tranche B et par une note établie avec l'entreprise Fer-Art Forge portant sur la fabrication et la mise en œuvre des ferrures, crémones et autres éléments de serrurerie associés aux menuiseries des tranches A et B.

Il est également rappelé à M. Lescuyer, peintre, qu'il devra remettre les éléments nécessaires à son DOE, notamment les fiches techniques, références et compositions des produits de finition appliqués sur les menuiseries. Le regroupement de l'ensemble de ces pièces est assuré par l'architecte en vue de la réception générale prévue à la mi-novembre 2026.

1.14 Achèvement des peintures

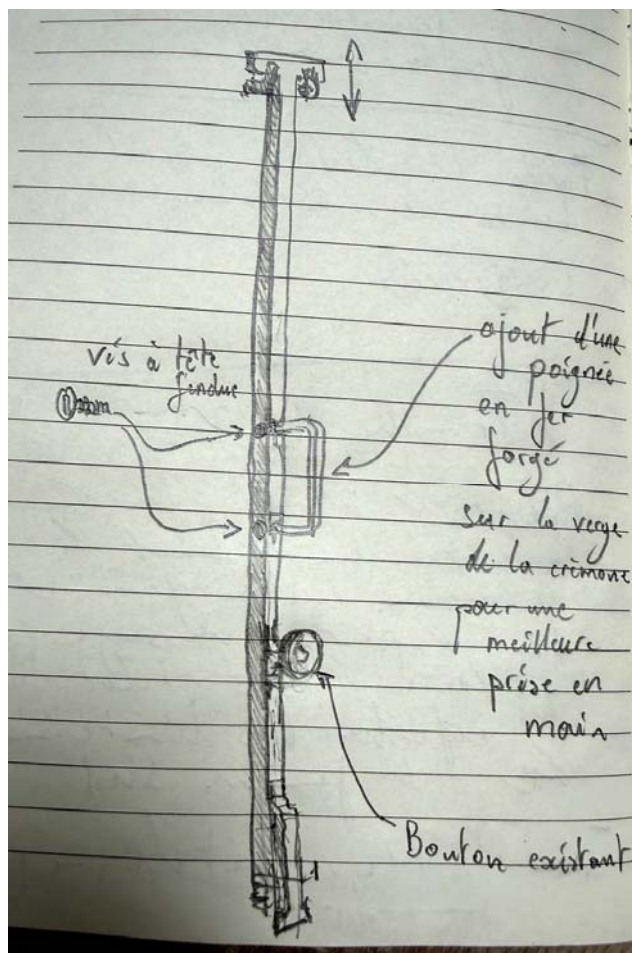
Il est rappelé à M. Lescuyer que l'ensemble des travaux de peinture et de traitement des bois devra être achevé avant la réception. Les dernières reprises devront notamment concerner les menuiseries peintes en rouge sang-de-bœuf et les faces intérieures conservées en bois naturel. Les fiches techniques correspondantes devront être intégrées au DOE.

1.15 Amélioration ergonomique des crémones

Le principe déjà défini précédemment est confirmé. Afin de faciliter la manœuvre des crémones, une poignée complémentaire en fer forgé en forme de U sera ajoutée directement sur la verge de la crémone, de manière à permettre une prise en main à deux mains lors du levage.

Le dessin de principe précédemment établi par l'architecte est conservé. La partie basse de la poignée devra être située à hauteur du premier petit bois de la menuiserie. Cette disposition permettra d'obtenir un positionnement cohérent visuellement avec la composition de la fenêtre tout en conservant une bonne ergonomie de manœuvre.

Schéma de principe.



1.16 Recalage des arrière-linteaux du premier étage

Concernant la fenêtre située au plus près de l'escalier, il est constaté que l'arrière-linteau avait finalement été entièrement déposé par le maçon. Pour les autres fenêtres situées du côté nord de la pièce, il n'est pas demandé de procéder à une dépose complète.

Ces arrière-linteaux devront simplement être recalés et stabilisés. L'entreprise Leboisne assurera cette intervention au moyen de coins de bois, afin de rétablir leur stabilité sans démontage inutile. Leur mise en place définitive, leur ajustement fin et leur éventuelle reprise seront réalisés dans le cadre de la future tranche de travaux intérieurs.

2. TRANCHE B - MENUISERIES EXTÉRIEURES

2.0 Porte principale du logis - Sculptures, balustres et proportions générales

Les deux têtes sculptées prévues dans les panneaux supérieurs de la porte principale ont été présentées sous forme de photocopies agrandies, afin de permettre une appréciation directe de leur échelle et de leur implantation dans la composition générale. Le principe de deux personnages vus de profil, coiffés d'un bicorné et se faisant face, est confirmé.

Les représentations présentées sont validées dans leur principe, mais le dessin des visages devra être repris : certaines expressions apparaissent encore quelque peu disgracieuses et devront être affinées avant sculpture définitive.

Le carton à grandeur de la porte a également été présenté et positionné directement dans la baie monumentale. Cette présentation à l'échelle 1 a permis de confirmer la composition générale, mais elle a également mis en évidence que les balustres de la partie haute sont actuellement trop effilés. Le nombre de balustres est conservé, mais leurs proportions devront être revues afin de leur donner davantage de présence et de cohérence avec le caractère de la porte.

L'architecte propose de reprendre le dessin au cours de la semaine 39, afin de présenter une nouvelle version et de parvenir à une validation définitive de la composition à la fin du mois de septembre, au plus tard en semaine 40. Il est par ailleurs proposé que la traverse d'imposte de la porte principale soit alignée sur les traverses d'imposte des fenêtres attenantes, correspondant aux tranches A et B. Cette disposition permettra de réduire la hauteur de l'imposte et celle des balustres, tout en assurant une meilleure continuité horizontale de la façade.



Gabarit à l'échelle 1 de la porte principale dans la baie existante.



Présentation grandeur nature avec les deux têtes sculptées à bicorné.

2.1 Protections provisoires des baies

Ce point n'est désormais plus d'actualité. Les protections provisoires en polycarbonate ont été entièrement déposées, les menuiseries définitives ayant désormais été posées. Le poste peut donc être considéré comme soldé.

2.2 État d'avancement de la fabrication des menuiseries

La fabrication des menuiseries de la tranche B est désormais entièrement achevée, à l'exception de la grande porte principale du logis, qui reste à fabriquer après validation définitive du dessin et des éléments sculptés. Toutes les autres menuiseries sont achevées ou déjà posées.

Les menuiseries du grand salon et de l'étage ont été posées les 8 et 10 septembre 2026. La pose est donc achevée pour l'essentiel. Plusieurs menuiseries du premier étage et de la cage d'escalier demeurent cependant en cours de réglage par l'entreprise Leboisne.

2.3 Volets intérieurs du grand salon

L'entreprise Leboisne devra présenter un plan d'exécution détaillé des volets et de leur ferrage pour la fin de la semaine 39 au plus tard. Ce document devra notamment préciser les dimensions exactes des vantaux, le positionnement des ferrures, le détail des paumelles, les jeux nécessaires au fonctionnement et la relation avec les boiseries existantes.

Le plan devra être validé par l'architecte avant mise en fabrication définitive. Environ quinze jours de préfabrication sont prévus après validation, ce qui conduit à programmer la journée de pose des volets au 7 octobre 2026. Les volets devront à cette date être fabriqués, ferrés, réglés et posés.

2.4 Crémones et ferronneries des volets

La fabrication des crémones de la tranche B est désormais entièrement terminée. Le ferronnier doit encore fournir les paumelles destinées aux volets. Ces éléments constituent désormais le principal solde de fabrication pour la ferronnerie associée aux volets du grand salon.

2.5 Fenêtre de la tour sud-ouest - Reprise sous linteau

La fenêtre de la tour sud-ouest est désormais posée. Il subsiste toutefois en partie haute un vide entre le linteau en granit et le bâti en bois de la menuiserie. Ce vide est trop important pour être traité convenablement par un simple bourrage de mortier ; il représente environ 6 cm de largeur pour 3 à 4 cm de profondeur.

L'architecte propose donc de poser une pièce de bois de compensation ajustée dans cet espace. Cette pièce sera laissée en bois naturel, sans peinture, afin de conserver une lecture simple et cohérente avec la menuiserie existante. Cette solution est considérée comme préférable à un remplissage massif au mortier.

2.6 Bandes de dressement et calfeutrements périphériques

Les travaux de bandes de dressement préalables à la pose des menuiseries sont désormais entièrement achevés. Il reste en revanche à réaliser les calfeutrements périphériques entre les bandes de dressement et les bâtis des nouvelles menuiseries.

Ces calfeutrements seront réalisés par Igor Eremia, pour le compte de l'entreprise Leboisne. Le mortier employé sera un mortier de chaux adjuvanté au latex et renforcé de filasse, afin d'améliorer l'adhérence, la souplesse et la cohésion du mortier dans les joints de forte épaisseur, tout en limitant les risques de fissuration.



Menuiserie définitive posée - vue intérieure de l'embrasure.



Rapport entre menuiserie et maçonnerie extérieure.



Vide périphérique restant à calfeutrer.



Détail extérieur avant calfeutrement définitif.

2.7 Volets du grand salon - Positionnement par rapport aux boiseries

Il est décidé que la pose des volets sera réalisée sans dépose des boiseries existantes. Les boiseries seront donc conservées en place pendant la pose.

Les parties basses des volets seront calées à mi-hauteur de l'appui des fenêtres. Cette disposition permettra de conserver un jeu d'environ 1,5 à 2 cm au-dessus des futures tablettes qui seront mises en place sous les appuis. Ce jeu permettra d'anticiper la reconstitution ultérieure des soubassements et d'éviter toute interférence entre les volets et les futures tablettes.

2.8 Radiateurs et futurs cache-radiateurs

Les radiateurs ne seront pas reposés à ce stade. Il est également constaté que les anciens habillages en contreplaqué positionnés devant les appuis maçonnés ont été définitivement déposés. Ces éléments, jugés peu qualitatifs, ne seront pas reposés.

Ils seront remplacés, lors de la future campagne intérieure, par de véritables meubles ou boiseries cache-radiateurs, conçus spécifiquement pour s'intégrer aux soubassements. Les futures tablettes de ces cache-radiateurs seront positionnées sous l'appui de fenêtre, afin de conserver une cohérence avec le calage retenu pour les volets.

2.9 Calendrier de fin de travaux - Tranche B

- **Fin de la semaine 39 : remise du plan d'exécution des volets du grand salon par Leboisne et reprise par l'architecte du dessin de la porte principale.**
- **Fin septembre / semaine 40 : validation définitive de la porte principale, de la traverse d'imposte, des proportions des balustres et des deux sculptures.**
- **7 octobre 2026 : journée prévue pour la pose, le ferrage et le réglage des volets du grand salon, après environ quinze jours de préfabrication.**
- **Avant la deuxième quinzaine de novembre 2026 : pose de la porte principale du logis.**
- **Mi-novembre 2026 : objectif de réception générale des travaux.**

CONCLUSION DE LA RÉUNION

À l'issue de la réunion du 16 septembre 2026, il est constaté que les tranches A et B sont désormais très proches de leur achèvement. L'essentiel des menuiseries est posé, les crémones sont réalisées, les principaux réglages ont été engagés et les derniers travaux portent désormais principalement sur les calfeutrements, les réglages de quelques menuiseries, la pose des volets du grand salon, les dernières ferronneries associées, la fabrication et la pose de la porte principale et la finalisation des DOE.

La prochaine réunion devra permettre de vérifier l'achèvement de ces derniers points et de fixer la date définitive de réception, actuellement envisagée pour la mi-novembre 2026.

SYNTHÈSE DES DÉCISIONS ET ACTIONS À ENGAGER

Menuiseries extérieures et ferronneries - Tranches A & B

Mise à jour après la réunion du 16 septembre 2026

N°	Tr.	Intervention / décision	Responsable	Échéance / état
1	A	Compléter le calfeutrement périphérique de la porte nord entre le montant en chêne et la maçonnerie. Mortier de chaux adjuvanté au latex et renforcé de filasse.	Igor Eremia	Avant réception
2	A	Vérifier l'achèvement des finitions de peinture et traitements des bois de la tranche A, notamment les dernières reprises éventuelles et la finition des parties laissées en bois naturel.	M. Lescuyer	Avant réception
3	A	Vérifier qu'aucune fixation moderne ne subsiste sur les pattes-fiches de la porte nord.	Leboisne	Contrôle à la réception
4	A	Finaliser le nouveau dispositif de réception du verrou inférieur de la porte nord : profil métallique en U dans la feuillure et platine intérieure de fermeture.	Leboisne / Fer-Art Forge	Avant réception
5	A	Effectuer les derniers réglages en hauteur des châssis de meurtrières qui butent sur le glacié ; les remonter au maximum sous linteau.	Leboisne / Fer-Art Forge	Avant réception
6	A	Réaliser le calfeutrement périphérique des châssis de meurtrières au mortier de chaux avec latex et filasse.	Igor Eremia	Avant réception
7	A	Vérifier et valider la reprise à la résine de l'appui de la fenêtre Est.	Igor Eremia / Architecte	Prochaine réunion
8	A	Achever la constitution des DOE. La note porte nord est remise ; une note spécifique reste à produire pour la tranche B.	Leboisne / Architecte	Pour réception
9	A/B	Produire une note DOE consacrée aux ferrures, crémones et autres ouvrages de ferronnerie des tranches A et B.	Fer-Art Forge	Pour réception
10	A/B	Remettre les éléments de DOE du lot peinture : fiches techniques, références et compositions des peintures et huiles.	M. Lescuyer	Pour réception
11	A	Réaliser la poignée complémentaire en U sur les crémones ; partie basse positionnée à hauteur du premier petit bois.	Fer-Art Forge	Avant réception
12	A	Recaler les arrière-linteaux du côté nord au moyen de coins de bois, sans dépose complète.	Leboisne	Avant réception
13	B	Reprendre le dessin définitif de la porte principale : proportions des balustres et hauteur de traverse d'imposte alignée sur celles des fenêtres attenantes.	Architecte	Semaine 39
14	B	Finaliser le dessin des deux têtes de polytechniciens à bicoir ; principe validé, visages à améliorer avant sculpture.	Architecte / Leboisne / sculpteur	Fin septembre - semaine 40
15	B	Faire valider l'ensemble du plan d'exécution de la porte principale, sculptures comprises.	Architecte / MOA / Leboisne	Fin septembre 2026
16	B	La fabrication des menuiseries est achevée, à l'exception de la grande porte principale.	Leboisne	Après validation du dessin
17	B	Pose des fenêtres du grand salon et de l'étage réalisée les 8 et 10 septembre. Plusieurs menuiseries du premier étage et de la cage d'escalier restent en cours de réglage.	Leboisne	À poursuivre
18	B	Procéder au réglage complet de chaque fenêtre déjà posée : ouvrants, jeux, fonctionnement et crémones à levier.	Leboisne	Avant réception
19	B	Fenêtre de la tour sud-ouest : combler le vide sous linteau par une pièce de bois de compensation laissée naturelle.	Leboisne	À réaliser
20	B	Réaliser les calfeutrements entre bandes de dressage et menuiseries au mortier de chaux avec latex et filasse.	Igor Eremia pour Leboisne	Avant réception
21	B	Présenter le plan d'exécution des volets du grand salon : dimensions, ferrage, paumelles, jeux et rapport aux boiseries	Leboisne	Fin semaine 39 au plus tard

N°	Tr.	Intervention / décision	Responsable	Échéance / état
		existantes.		
22	B	Prévoir environ quinze jours de préfabrication des volets après validation du plan.	Leboisne	Semaines 40-41
23	B	Fabriquer, ferrer, régler et poser les volets du grand salon.	Leboisne / Fer-Art Forge	7 octobre 2026
24	B	Conserver les boiseries existantes en place pendant la pose des volets.	Leboisne	Lors de la pose
25	B	Caler le bas des volets à mi-hauteur de l'appui des fenêtres en conservant 1,5 à 2 cm de jeu au-dessus des futures tablettes.	Leboisne	Lors de la fabrication / pose
26	B	Les crémones sont fabriquées ; fournir les paumelles nécessaires aux volets.	Fer-Art Forge	Avant le 7 octobre
27	B	Les radiateurs ne seront pas reposés dans cette phase ; les anciens contreplaqués sont définitivement déposés.	-	Acté
28	B	Concevoir ultérieurement les boiseries cache-radiateurs avec tablettes sous appuis.	Architecte / Leboisne	Future tranche intérieure
29	A	Châssis métalliques : joints retirés afin d'améliorer la manœuvrabilité et de conserver un léger filet d'air entrant.	Fer-Art Forge / Leboisne	Disposition retenue
30	A/B	Fixer lors de la prochaine réunion la date définitive de réception, visée à la mi-novembre 2026.	MOA / Architecte / entreprises	Prochaine réunion
31	B	Achever et poser la porte principale du logis.	Leboisne	Avant mi-novembre 2026

ÉCHÉANCES PRINCIPALES ACTUALISÉES

- **Fin semaine 39 : remise du plan d'exécution des volets du grand salon par Leboisne ; reprise du dessin de la porte principale par l'architecte.**
- **Fin septembre / semaine 40 : validation définitive de la porte principale, de la traverse d'imposte, des proportions des balustres et des deux sculptures.**
- **7 octobre 2026 : pose des volets du grand salon après environ quinze jours de préfabrication.**
- **Octobre - début novembre : achèvement des réglages, calfeutrements, ferronneries, peintures et constitution des DOE.**
- **Avant la mi-novembre : pose de la porte principale et achèvement des dernières interventions.**
- **Mi-novembre 2026 : objectif de réception générale des tranches A et B, sous réserve de la levée des derniers points et de la remise complète des DOE.**

Diffusion le 18/09/2026 : Maîtrise d'Ouvrage, Maîtrise d'œuvre et toutes les entreprises

Si aucune remarque écrite concernant compte rendu n'est produite dans les 8 jours, ce dernier compte rendu sera considéré comme validé.

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER :

Le 07/10/2026

à 14h00